



# Procès-verbal

## Séance du 26 mai 2021

**Etaient présents :** Joël Marivain, Caroline Klein, Véronique Francheteau, Basile André, Liam Dumenil, Louana Nicolas, Lya Ancelly, Charlyne Blouin, Ambre Le Diodic, Guillaume Cabo, Alban Chapleau, Coralie Guillory, Allysa Kubiacyk, Arthur Le Roscouet, Alwena Moullec et Taïs Rouillard.

**Etait excusée :** Maélia Le Gouas

### **Petit Rappel des fonctions d'un conseiller municipal :**

Les enfants ont été élus par leurs camarades de classe avec qui ils doivent rester en lien. Ils doivent dans la mesure du possible réaliser leurs souhaits de campagne inscrits dans leur profession de foi.

### **Travail sur le choix des actions à mener par le CME :**

Après avoir relu chaque profession de foi, nous avons demandé aux nouveaux conseillers de classer les actions en deux catégories : celles que l'on peut rapidement mettre en place et qui sont peu ou pas coûteuses et celles où il y a besoin d'autorisations et de budget plus conséquent.

Les voici regroupées dans le tableau en page 2.

<b>Actions faciles à mettre en place, peu coûteuses</b>	<b>Actions qui nécessitent des autorisations et un certain budget</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Organiser des activités de Jeux Vidéos</li> <li>* Organiser des opérations de ramassages des déchets</li> <li>* Sensibiliser à la sécurité routière (actions de sensibilisation, installation de nouveaux panneaux, etc.)</li> <li>* Mise en place d'un Radar pédagogique pour faire ralentir les automobilistes</li> <li>* Recommencer le sport avec Sport 56 pendant les vacances : Réfléchir à une animation culturelle (Breton, concours de dictée, de cuisine, de pâtisserie, de dessins, maths, cours de musique, création d'un spectacle, etc.)</li> <li>* Fabriquer des maisons à insectes et des cabanes à oiseaux et les installer un peu partout dans la commune (réfléchir aux endroits adaptés)</li> <li>* Fête annuelle pour les enfants (à l'occasion du carnaval peut-être ? Avec un défilé déguisé mixant les 2 écoles)</li> <li>* Proposer de nouveaux emplacements pour mettre plus de poubelles de tri dans la commune</li> <li>* Actions communes avec les enfants et les personnes âgées (jeux, sorties, repas, etc.)</li> <li>* Organiser une journée avec les Pompiers</li> <li>* Organiser des Géocaching, des promenades et créer un chemin de randonnées, etc.</li> <li>* Créer un jardin partagé</li> <li>* Organiser un marché d'objets artisanaux</li> <li>* Faire une photo de tous les kerfournois 21 ans après celle déjà affichée à l'accueil de la Mairie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Aménagement des routes pour la sécurité routière</li> <li>* Création d'un Skate-Park</li> <li>* Création d'un Laser-Game</li> <li>* Installation d'une autre structure de Jeux plus adaptée aux plus petits (ex : balançoire ou autre à préciser)</li> <li>* Installation d'un trampoline</li> <li>* Organiser un mini salon de l'agriculture (avec les agriculteurs de Kerfourn?)</li> <li>* Mettre en place une aide aux Devoirs ?</li> </ul>

Suite à ce travail, nous proposons aux enfants de choisir les actions faciles à mettre en place d'après eux, et de les numéroter par ordre de priorité. Lors du prochain conseil, les enfants devront mettre en commun leurs sélections et devront se mettre d'accord en votant les actions retenues. Nous connaissons ainsi les premières actions qui seront menées par le Conseil Municipal des Enfants.

**A noter :** Le prochain Conseil Municipal est fixé exceptionnellement un lundi, ce sera **le 28 juin** prochain à 16h30.

Fin de séance à 18h20.